



Commune de Baulon

Location salle polyvalente

Approuvé par délibération du 3 décembre 2009 applicable au 1er janvier 2010

Salle polyvalente rue Philippe

Désignation	Particuliers hors commune	Particuliers de la commune	Associations de la commune Tarif réduit	Associations de la commune Tarif standard
1 jour salle	345,00 €	260,00 €	50,00 €	113,00 €
1 jour salle + cuisine	510,00 €	385,00 €	90,00 €	175,00 €
1/2 jour salle	260,00 €	200,00 €	50,00 €	92,00 €
1/2 jour salle + cuisine	385,00 €	300,00 €	90,00 €	153,00 €
1 jour cantine		155,00 €	50,00 €	82,00 €
1 jour cantine + cuisine		290,00 €	80,00 €	143,00 €
1/2 jour cantine		125,00 €	50,00 €	71,00 €
1/2 jour cantine + cuisine		230,00 €	80,00 €	122,00 €
journée supplémentaire	50%	50%		50%
location pour vin d'honneur	50,00 €	42,00 €		
réveillon pour un particulier			500,00 €	
réveillon pour un professionnel			1 000,00 €	
Cautiion			300,00 €	

Dispositions spéciales pour les associations :

Chaque association bénéficie d'une utilisation au tarif réduit par an (une journée) ainsi que pour des occupations hors week-end et jours fériés.

Si l'association annule cette utilisation au tarif réduit moins de 15 jours avant la location, elle devra s'acquitter du tarif location particulier de la commune.

En plus de cette utilisation au tarif réduit, il sera demandé une location au tarif standard aux associations, dès lors qu'il y a participation financière pour l'activité concernée. Cette location se fera sur la base du tarif standard aux associations dans la limite de 3 utilisations par an. Au-delà de ces 3 utilisations, le tarif applicable sera le double du tarif standard.

Dispositions relatives aux traiteurs : Tarif Particulier hors commune en cas de location directe.

Le chèque de caution sera demandé à la remise des clés, il sera restitué dans les 8 jours après la location.